LA LETTRE FÉDÉRALE

filpac cgt

Le livre, le Papier et la Communication

www.filpac-cgt.fr

Direction de publication et rédaction : **secrétariat fédéral**

numéro 29 • 19 mai 2020

LE PASSÉ A DE L'AVENIR...

Si on vous parle d'une usine vertueuse qui produit en continu du papier journal à partir du recyclage de vieux papiers, issus de la collecte des bassins voisins d'Ile-de-France et du Nord, employant un personnel hautement qualifié, plus de 40 métiers, 218 personnes directement, en contrat avec plus de 200 collectivités locales, au moins 600 entreprises extérieures ces deux dernières années, dont plus de 50 sous contrat ; qui possède sa chaudière à biomasse (alimentée essentiellement en bois de déconstruction, boues de désencrage et déchets plastiques, et produit de l'électricité verte) ainsi qu'une station d'épuration qui pompe l'eau de la Seine et la rejette plus claire qu'à son entrée...

Si on vous dit que son propriétaire veut liquider purement et simplement ce fleuron de l'industrie papetière et s'acharne à casser toute velléité de rachat dans le seul but de créer artificiellement une pénurie pour faire monter les prix du papier... vous croyez à une mauvaise blague, à une fake news, à une exagération de la CGT toujours prête à monter des conflits ?

Et pourtant c'est bien le groupe finlandais UPM qui est en train de liquider l'usine de Chapelle Darblay, cependant que nous interpellons vainement les ministères de l'Économie, de l'Écologie, de la Culture et les éditeurs pour proposer des solutions de reprise et imposer sa vente, sans jamais obtenir de réponse de quiconque.
À l'heure de la prise de conscience de la nécessité d'un tournant écologique radical, où le gouvernement même prône la relocalisation de productions essentielles pour notre survie et la fin du plastique au profit du carton, notre industrie papetière revêt une importance capitale et sa technologie lui permet de répondre à l'urgence.
Nos usines françaises peuvent produire massivement dès à présent, masques, emballages médicaux, papiers d'hygiène, emballages agroalimentaires, mais aussi papiers sécurisés etc.

Et pourtant c'est bien le groupe finlandais UPM qui est en train de liquider l'usine de Chapelle Darblay, cependant que nous interpellons vainement les ministères de l'Économie, de l'Écologie, de la Culture et les éditeurs (...)

Or, ce n'est pas seulement Chapelle Darblay qui est menacée par ses actionnaires, mais toute la filière papetière aux mains de groupes aux ramifications internationales, entre autres les usines ArjoWiggins de Bessé-sur-Braye, ArjoWiggins Security de Jouy-en-Morin, pour lesquelles il existe des projets de reprise innovants, jamais pris en compte par les décideurs.
N'aurons-nous rien appris de la pandémie ? Demain va-t-il ressembler vraiment à hier, sans espoir de changement, jusqu'à la catastrophe irrémédiable ?

La CGT lance un cri d'alarme. Les procédures en cours arrivent à échéance et au-delà des milliers d'emplois en jeu, la crise sanitaire et sociale que nous vivons démontre l'importance vitale de préserver et développer cette activité. Chapelle Darblay produit du papier recyclé pour nos journaux. Nous alertons aussi sur le grave danger que connaît aujourd'hui la presse écrite, à laquelle on oppose hypothétiquement le numérique, pourtant première industrie polluante. Cette augmentation trafiquée du prix du papier menace le pluralisme de l'information, son accès au plus grand nombre, et sa survie même, à commencer par les titres les plus fragiles.

Raison de plus pour ne pas passer sous silence le dossier que nous vous confions, tant que vous avez encore les moyens de remplir cette belle mission d'informer. •

PATRONS NI RESPONSABLES, NI COUPABLES

En cette période où le gouvernement multiplie légitimement les appels à l'observation stricte des mesures de sécurité destinées à protéger nos vies, ce qui vaut pour le simple citoyen ne concernerait-il pas le citoyen employeur ?
Un grand nombre de personnes sont exposées, sur leur lieu de travail, au risque de contracter la Covid-19, dans des conditions scandaleuses, le plus souvent méconnues de l'opinion.
Jusqu'à présent, ce n'est pas sur la prévention maximale des risques qu'on mise, mais sur celle dite « tertiaire » : il faut faire constater le manquement au protocole de sécurité pour pouvoir déclencher auprès de la Dirrecte ou des tribunaux, la procédure qui permettra hypothétiquement d'y remédier.
Aujourd'hui, comme on le sait, la vitesse de propagation du virus et l'engorgement des administrations, tribunaux etc. ne laissent guère le temps de se lancer dans des formalités administratives à rallonge, mais commandent au gouvernement, en préalable urgent, de faire respecter par les employeurs les consignes de sécurité prévues par la loi, et de veiller à une protection renforcée des représentants du personnel, en première ligne pour constater les risques dans leur entreprise et donc doublement exposés.
Par ailleurs, sait-on que la contamination à la Covid-19 en raison de tels manquements, n'est toujours pas reconnue comme maladie professionnelle ? Que le droit de rétractation et le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent sont souvent ignorés, et l'indépendance de l'inspection du travail, bafouée… En témoignent les récentes sanctions d'inspecteurs qui tentaient d'imposer les mesures prévues par le Code du travail…
La CGT a remporté une victoire le 7 mai dernier avec le maintien de la fermeture de l'usine Renault de Sandouville, « le temps de la mise en place effective de chacune des mesures précitées, cette reprise ne permettant pas d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'usine face au risque lié au Covid-19 », conclut le jugement du tribunal judiciaire du Havre. Victoire éclatante, certes, mais hélas pas décisive, en tout cas pas pour le gouvernement français.
Car c'est le moment que choisirait la ministre du Travail Muriel Pénicaud pour tenter de faire transposer chez nous une directive-cadre européenne de 1989, permettant « l'exclusion ou la diminution de la responsabilité des employeurs pour des faits dus à des circonstances qui sont étrangères à ces derniers, anormales et imprévisibles, ou à des événements exceptionnels, dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré toute la diligence déployée »
Ce n'est pas la CGT qui a dit : « Un gouvernement, c'est comme un bébé. Un tube digestif avec un gros appétit à un bout et aucun sens des responsabilités à l'autre », mais Ronald Reagan, un expert en la matière. De ce côté-là, au moins, rien n'a changé. Simplement, il y a des périodes où l'irresponsabilité tue plus vite. Et quand en plus elle est légale… •

Ne laissons pas l'avenir de notre démocratie entre les mains de « juges commerçants » !

Montreuil, le 17 mai 2020
Le prononcé du Tribunal de commerce concernant la liquidation de la filiale de Presstalis, la SAD (Société d'Agence et de Diffusion), ayant pour effet immédiat le licenciement de 512 salarié.e.s, est une décision des plus « imbéciles » qui nous ait été donnée de connaître. Imbécile, car cette décision ne concerne pas simplement une entreprise de commerce lambda en proie à des difficultés économiques.

Non, dans le cas jugé ce 15 mai, il ne s'agit rien de moins que de l'avenir de la distribution de la presse sur notre territoire. Distribution jusque-là réglementée par la loi et qui est, depuis 1947, garante de la diffusion pluraliste des idées et de l'information.
En un mot, la diffusion effectuée par Presstalis, et avant elle par les NMPP, a toujours été un des socles fondamentaux de notre démocratie et a permis à notre pays d'avoir un large éventail de titres de presse à la disposition des citoyens. Dans ces conditions, laisser un tribunal de « commerçants » juger de l'avenir d'une société qui a une telle importance est totalement irresponsable de la part des pouvoirs publics, et notamment de l'exécutif.
Les éditeurs de presse, qui ont pour leur plus grand nombre, usés et abusés du système de distribution mis à leur disposition par la loi Bichet, ont toute leur part de responsabilité dans les dérives financières de Presstalis et sont tout autant coupables face à cette situation. Notre Fédération a alerté depuis longtemps des incidences des réformes successives de notre système de distribution.

Notre Fédération a alerté depuis longtemps des incidences des réformes successives de notre système de distribution.

D'ailleurs, consciente des enjeux et des risques de la réforme Riester, le secrétariat fédéral, après avoir écrit une note à l'attention de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat, avait souhaité organiser une initiative à la hauteur de ces enjeux.
La FILPAC avait en effet tenté de réunir les éditeurs de presse, les diffuseurs ainsi que l'ensemble des forces syndicales CGT concernées en ouvrant cette espace de discussion à toutes les fédérations et à la Confédération.
Cette proposition n'avait malheureusement pas pu se concrétiser pour cause de refus par certains de se mettre autour de la table pour aborder les vrais problèmes.
Nous ne pouvons pas accepter le jugement du Tribunal de commerce. À l'instar de la Section messagerie du SGLCE, nous exigeons des éditeurs de quotidiens et de magazines qu'ils trouvent très rapidement, en lien avec l'administratrice judiciaire et les pouvoirs publics, les solutions économiques et

structurelles afin d'éviter cette catastrophe sociale et sociétale qui va provoquer plus de 500 licenciements et la disparition de centaines de publications à court terme.
De plus, la fédération réitère sa demande au ministre de la Culture et au Premier ministre la tenue d'états généraux de la Presse et de l'information dans les meilleurs délais. Ces travaux auxquels devront être associés l'État, les professionnels du secteur, les organisations syndicales représentatives de salarié.e.s ainsi que des représentants de la société civile devront déboucher sur un plan d'urgence économique et social pérenne. La situation critique de nombre de parutions et les enjeux sociaux qui sont posés, nécessitent autre chose qu'un simple plan de filière alimentant une nouvelle fois la concentration des titres par la modernisation des moyens industriels des plus gros titres grâce aux aides à la presse et l'assèchement de l'offre journalistique.
La fédération soutient toutes les actions de ses adhérent.e.s et des salarié.e.s de la distribution de la presse au numéro, notamment des sections SAD et Messageries du SGLCE, en vue du maintien de la filiale SAD et de ses emplois ainsi que de la réorganisation durable du siège et du centre de Bobigny de Presstalis, condition indispensable à la pérennité de la distribution de toute la presse sur l'ensemble du territoire. •

DÉCLARATION DE L'UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS FILPAC CGT

Montreuil le 15 mai 2020
Confrontés à une pandémie majeure et historique, les retraités payent un lourd tribut.

Cette pandémie a également mis à nu les défaillances et carences de l'État, les ravages du système économique libéral basé sur la rentabilité, le profit à tout prix, faisant fi des conséquences sanitaires et sociales, fermant les yeux sur la précarité, la pauvreté qui touchent bon nombre de la population dont des retraités.
Cette crise démontre l'utilité et le besoin en services publics, sanitaires et sociaux de qualité. Cette pandémie a également révélé ce que peut être, ce qu'est l'être humain.
Il sait être plein de solidarité, de générosité, de courage, de don de soi, d'intelligence, de créativité, d'honnêteté intellectuelle, de bonté, de sagesse, de respect de l'autre...
Malheureusement il sait également être plein d'égoïsme, d'avidité, de cupidité, de cynisme, de vanité, d'hypocrisie, d'arrogance, de mercantilisme, de lâcheté, de malhonnêteté intellectuelle....

Mais qui va payer la note ? Les milliardaires ? Les millionnaires ? Les banques ? Les actionnaires ? En tout état de cause pour nous ce ne peut être ni les travailleurs, ni les chômeurs, ni les retraités, ni les précaires.

Comme par enchantement, nos gouvernants ont pu dégager des moyens financiers conséquents et sont d'une générosité sans limite, entre autres pour le patronat. Mais qui va payer la note ? Les milliardaires ? Les millionnaires ?
Les banques ? Les actionnaires ? En tout état de cause pour nous ce ne peut être ni les travailleurs, ni les chômeurs, ni les retraités, ni les précaires.
La question se posera d'ici peu. La défiscalisation des aides et primes ne va rien arranger si ce n'est mettre en difficulté financière les organismes sociaux. Tout cela risque de remettre en cause notre système social.
En tant que retraités, notre vécu nous permet d'affirmer que lors des dernières décennies les différentes crises que nous avons traversées qu'elles soient économiques, financières, sociales, sanitaires n'ont pas apporté de mieux être pour les plus fragiles, bien au contraire.
Les appels du MEDEF, du patronat en général à la reprise de l'activité économique ne sont guère porteurs d'espoir de changement.
Pour l'UFR, il faudra très rapidement tirer les leçons de cette crise, pour éviter qu'elle ne laisse des cicatrices douloureuses. Tracer de nouvelles perspectives économiques, sanitaires, sociales, politiques ne relève pas d'une quelconque utopie.
Les retraités sont des acteurs économiques et sont moteurs dans différentes activités qu'elles soient syndicales, culturelles, sportives, associatives voire familiales car souvent ils aident matériellement leurs enfants, petits-enfants, si ce n'est, pour certains, leurs parents.
Les retraités ne sont pas, même si cela peut surprendre d'aucuns, des personnes à charge. Les retraités, dans leur majorité ne sont pas dépendants et savent se gérer eux-mêmes tout en ayant conscience des réalités et difficultés de l'époque actuelle.
Notre volonté farouche de sortir le pays de la crise sanitaire, mais aussi de la crise du système capitaliste, ne peut se faire sans prendre en compte les préoccupations de lsa population.
Dans cet esprit, l'UFR Filpac-Cgt et les retraités dans leur ensemble, sont prêts à contribuer, riches de l'expérience de la vie, à l'élaboration de revendications pour un avenir meilleur. •

UNIDIS / CFDT / FO / CGC MAIN DANS LA MAIN... Sauf pour partager équitablement les risques et les bénéfices !

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, certaines organisations syndicales représentant les salarié.e.s ont décidé de signer, le 12 mai 2020, un communiqué commun avec le syndicat des patrons Papier/Carton, l'UNIDIS.

La FILPAC CGT, l'organisation majoritaire des branches du Papier/Carton, n'a pas souhaité parapher ce texte. Pourtant, sollicitée par l'UNIDIS, notre organisation syndicale avait accepté de prendre part aux réunions de travail téléphoniques organisées par le syndicat patronal pour revoir les organisations de travail mises en œuvre dans les entreprises du secteur depuis le début de la crise sanitaire, afin d'améliorer les conditions de sécurité des salarié.e.s. Ce communiqué est donc issu d'un texte proposé par l'UNIDIS, amendé à la marge par les organisations syndicales représentatives de branches. Alors pourquoi avons-nous refusé de signer le communiqué final ? Tout simplement parce que l'UNIDIS n'a pas voulu prendre en compte la position de la CGT !

Un texte sans matière

Tout d'abord, si ce texte passe effectivement en revue les moyens à mettre en place pour assurer la protection des salarié.e.s d'un point de vue sanitaire, il n'apporte rien de plus aux travailleuses et travailleurs du secteur que les mesures déjà détaillées dans le texte officiel du gouvernement : Protocole national de déconfinement.
La FILPAC CGT le trouve donc tout à fait insuffisant et même contre-productif par rapport aux réalités de terrain.
Comme un certain nombre de syndicats CGT ont obtenu des mesures plus protectrices que celles définies dans ce protocole, la FILPAC CGT considère que les mesures de branche pourraient même devenir un frein aux négociations menées par nos militants syndicaux au sein des entreprises !
Il est essentiel que les mesures sanitaires soient adaptées à la situation de chacune d'elles et qu'elles ne puissent pas être limitées par un texte de branche aussi peu ambitieux et complétement déconnecté de la vie des entreprises.

La sécurité en jeu

Le patronat cherche depuis le début de cette crise à échapper à sa responsabilité première, celle d'assurer la sécurité des salarié.e.s. Il tente donc, par la mise en place de cette « cogestion du risque sanitaire », de reporter sur les syndicats de salarié.e.s la responsabilité des conséquences que pourraient générer des mesures de protection sanitaires insuffisantes, imposées au personnel de la branche. On observe d'ailleurs le même phénomène au niveau des entreprises où les directions tentent de se décharger de toute responsabilité, en utilisant de façon malsaine les institutions représentatives du personnel.
D'ailleurs, l'augmentation du nombre de réunions, alors que dans d'autres périodes il est si compliqué d'obtenir des moments d'échanges et de négociations avec nos patrons, nous prouve bien que cette stratégie de l'évitement et de refus d'assumer les risques est à l'œuvre.
La FILPAC CGT refuse d'être instrumentalisée et continuera d'agir pour que les patrons du secteur assument les effets que leurs décisions, décidées et appliquées pour raisons économiques, produisent sur les travailleuses et les travailleurs de nos branches.
La raison première de ce déconfinement à la va-vite est économique et, même si la circulation du virus se réduit, nous sommes loin d'en avoir fini avec lui. Pourtant, une fois de plus le MEDEF et ses sous-fifres usent et abusent de leur influence sur les gouvernants afin de permettre aux grands groupes industriels de continuer leur course aux profits sans avoir à se soucier de la santé des salarié.e.s.

QU'EST VRAIMENT L'UNIDIS ?

L'UNIDIS (Union Intersecteurs Papiers Cartons pour le dialogue et l'ingénierie sociale) est un syndicat professionnel créé spécifiquement par les fédérations professionnelles des secteurs de la production et de la transformation des papiers et cartons, ayant pour objet la promotion et la défense des intérêts de leurs entreprises adhérentes pour ce qui concerne les affaires sociales de branches et le droit du travail, le développement des ressources humaines et la formation professionnelle ainsi que la santé et la sécurité au travail.

L'écran de fumée de « l'industrie indispensable »
La branche Papier/Carton n'est pas la plus touchée par la crise économique due au coronavirus. Nos entreprises ont, pour une grande majorité, maintenu leur activité et certaines font même face à un fort accroissement de leur activité.
Nos activités ayant été qualifiées d'indispensables à la vie de la Nation par de nombreux préfets, certaines usines ont pu tourner à plein régime, avec des mesures de protection minimales, pendant la période de confinement. Pour autant, cette qualification d'industrie indispensable à la vie de la Nation n'a pas empêché les PSE de se mettre en place et les fermetures de sites de continuer, par exemple à Grand-Couronne pour l'usine UPM Chapelle Darblay.

L'opportunité de dérégulation
Depuis quelques semaines, les déclarations d'organisations patronales, de think tank ou d'instituts plus nauséabonds les uns que les autres se succèdent pour tenter de nous convaincre de l'indispensable nécessité de travailler plus, de renoncer à une partie de nos repos et congés et d'accepter d'être corvéables à merci. Tous ces sacrifices seraient soi-disant indispensables pour sauver l'économie et l'emploi.
C'est le maintien de l'emploi dans de bonnes conditions de travail et de rémunération qui anime tous les militants syndicaux de la CGT. C'est donc écœurés et scandalisés par ce cynisme opportuniste patronal qu'ils assistent à cette tentative de déréguler encore plus le monde du travail et d'attaquer les conquis sociaux en tirant parti de la crise sanitaire et du désarroi de la population. Ici, ce sont les grandes surfaces qui profitent de la crise pour ouvrir le dimanche sans personnel, avec des caisses automatiques, là, les travailleuses et les travailleurs indispensables à la survie des citoyens qui risquent leur santé et parfois leur vie et celle de leurs proches qu'on oblige à travailler dans des conditions inimaginables. Et tous ces laissés-pour-compte du déconfinement : commerçants, restaurateurs, artisans, travailleurs précaires...
La FILPAC CGT pense au contraire que cette pandémie mondiale prouve que ce monde construit sur une économie libérale de marché est totalement responsable des crises sanitaires, économiques et environnementales que nous subissons ces dernières années. Elle affirme qu'Il faut sortir de cette mondialisation du profit et de la consommation exponentielle pour construire un monde fondé sur le partage et la solidarité, sur l'humain et la préservation de la planète.

Un dialogue social amélioré? Quel dialogue social?
Le gouvernement et les patrons nous laissent entendre que le dialogue social doit être amélioré en cette période de crise sanitaire. Pourquoi plus aujourd'hui qu'hier ?
Et qui s'emploie depuis des années à le détruire alors que ce dialogue social, s'il avait été loyal et sérieux, aurait pu réduire considérablement l'impact de ce virus dans nos entreprises ?
Améliorer le dialogue social est effectivement une nécessité mais pas uniquement le temps de cette crise et pas aux seules conditions patronales ! Car dans ces conditions, comme pour ce communiqué insipide, ce sera sans la FILPAC CGT ! •

Retrouvez le texte intégral du communiqué de l'UNIDIS sur : https://unidis.fr/portail/2020/05/12/deliberation-paritaire-dans-le-cadre-de-lepidemie-de-covid-19/

PARIS NORMANDIE, les salariés mobilisés #PASSANSPARISNORMANDIE !

Paris Normandie / samedi 16 mai 2020
Avenir et indépendance de la presse quotidienne régionale, virage numérique, importance du support papier... Interview croisée de deux responsables syndicaux : Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC CGT et Emmanuel Poupard, premier secrétaire du Syndicat national des journalistes.

Quel est votre regard sur l'état de la presse française en ce printemps 2020, notamment en raison de l'impact du coronavirus ?

• **Patrick Bauret :** « Avant la crise sanitaire, la presse connaissait déjà des difficultés économiques importantes, même s'il faut nuancer ces niveaux de difficulté en fonction des différentes formes de presse (magazine, quotidienne, spécialisée) et des supports utilisés (papier, numérique).
La Covid-19 n'a bien souvent fait qu'accélérer les complications rencontrées par certains titres et l'évolution de certaines pratiques de lecture. La baisse importante des ressources publicitaires, la chute des volumes imprimés liée en partie aux restrictions de La Poste, le regroupement d'éditions locales et la crise structurelle de Presstalis n'ont fait qu'amplifier les problèmes économiques rencontrés sur l'ensemble du réseau et

augmenter la perte de lecteurs papier, qu'on ne retrouve qu'en partie sur les supports numériques. »

• **Emmanuel Poupard :** « Le modèle économique traditionnel a été chamboulé avec l'arrivée d'Internet. Et le modèle de sites Internet payants peine à trouver sa vitesse de croisière, même si les lecteurs lisent et s'abonnent de plus en plus à la version numérique des journaux. Ce modèle numérique représente une part infime des recettes. C'est toujours le modèle papier qui continue à faire vivre les journaux.

« Une information de qualité et pluraliste, ça se paie »

Les éditeurs sont en partie responsables de cette situation car ils ont aussi habitué les lecteurs à une information gratuite sur Internet. Nous le savons au SNJ : une information de qualité et pluraliste, ça se paie. Le journaliste professionnel est un salarié rémunéré pour vérifier ses informations.
Et ce travail de vérification demande du temps, de l'argent. »

En quoi la presse quotidienne régionale est-elle particulièrement fragilisée par cettecrise ? Son indépendance estelle en jeu ?

• **Patrick Bauret :** « La presse en région présente la particularité d'avoir une implantation territoriale forte. Elle a un avenir et des moyens de croissance, si elle sait répondre à l'appétence importante des citoyens pour une information de proximité et de qualité. Les titres qui ont su développer, à côté du quotidien, des suppléments sectoriels progressent, alors que ceux qui se contentent de reproduire l'existant par des économies d'échelle et de ressources importantes périclitent. On constate depuis plusieurs années la disparition de titres indépendants ou leur intégration dans des groupes financiers (Banque Rothschild, Crédit Mutuel ou Crédit Agricole) ou de géants du numérique (Xavier Niel par exemple). Cela pose un grave problème d'indépendance éditoriale et met à mal le pluralisme des idées. La mise en place de sociétés de rédaction, élargies aux lecteurs, pourrait d'ailleurs devenir un rempart contre ce nivellement journalistique. Cette coopération professionnelle et citoyenne pourrait aussi permettre une consolidation capitalistique. C'était le sens de notre projet de SCIC à Paris-Normandie (NDLR en 2016-2017). »

• **Emmanuel Poupard :** « Les journalistes ont joué leur rôle pendant cette crise sanitaire. Nous avons assuré notre mission d'informer pendant le confinement. Toutefois la presse a montré sa dépendance visà- vis des annonceurs qui la fait vivre. Les trésoreries des entreprises de presse ont fondu comme neige au soleil. L'indépendance de la presse quotidienne régionale pose toujours question. 90 % des médias en France sont détenus par dix milliardaires.

« L'ennemi public numéro 1 du journaliste c'est d'abord l'autocensure. »

Alors que la presse quotidienne traverse une crise de modèle économique, elle a besoin d'argent pour se transformer et investir. Ces milliardaires ou grands groupes sont alors "appelés à la rescousse". On ne peut pas écarter une concentration encore plus importante des titres de presse à l'issue de cette crise sanitaire. L'ennemi public numéro 1 du journaliste c'est d'abord l'autocensure.
Une rédaction en chef préférera toujours autocensurer un article qui pourrait déplaire au propriétaire. En faisant cela, on touche à l'indépendance des titres, mais avant tout à l'indépendance de la rédaction. Pour restaurer cette indépendance, le SNJ demande l'obtention, par la loi, d'un droit d'opposition collectif pour la rédaction, afin de mettre à l'abri les journalistes des puissances politiques et de l'argent. »

« La presse régionale est un élément essentiel de la vie économique et démocratique locale »

Comment la presse quotidienne régionale peut-elle se relever de cette épreuve, peut-elle se réinventer à cette occasion ?

• **Patrick Bauret :** « La presse régionale a un vrai rôle à jouer dans les territoires si elle décide de devenir le garant d'une presse locale indépendante, construite sur une vraie diversité de l'information. Elle ne doit pas laisser les groupes des multimillionnaires s'accaparer tous les réseaux pour y déverser la même information édulcorée ne servant qu'à formater l'opinion publique. Elle est un élément essentiel de la vie économique et démocratique locale, qui doit permettre aux territoires de renforcer leur identité. Cela nécessite de développer plus d'éditions locales et de repenser les outils industriels de son impression comme de sa diffusion. »

• **Emmanuel Poupard :** « La crise sanitaire s'est accompagnée d'un regain d'intérêt pour l'information locale, de proximité. La presse doit capitaliser sur cette confiance du public. Je ne sais pas si on doit "réinventer" la presse mais je pense que cette crise doit nous servir aussi de leçon à nous journalistes. Nous devons sortir des sentiers battus, aller chercher de l'information en dehors de l'agenda, enquêter.
Encore faut-il que le propriétaire nous en donne les moyens avec un effectif suffisant à la rédaction. »

L'avenir de la presse passera-t-il uniquement par le numérique ?

• **Patrick Bauret :** « Non, le numérique est bien évidemment un support essentiel au développement de la presse mais ce support ne remplacera pas le produit papier. Même si nos "grands" penseurs libéraux estiment que le papier est mort, nous sommes convaincus, à la Filpac, qu'ils se trompent. 80 % du chiffre d'affaires de la presse sont réalisés grâce au journal papier et ce n'est pas près de changer. Il faut donc renforcer les droits d'auteurs des journalistes et les droits voisins afin d'éviter le pillage systématique de la presse d'information et d'investigation par les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft, les géants du web, NDLR). »

• **Emmanuel Poupard :** « L'arrivée d'Internet est une révolution humaine aussi importante que l'invention de l'imprimerie. Le numérique est un support supplémentaire et pas un concurrent du papier, qui a encore de beaux jours devant lui en presse quotidienne régionale. Le journal numérique est destiné à attirer les nouvelles générations qui se reconnaissent dans leur journal de territoire mais sur un autre support que celui lu par leurs parents, leurs grands-parents. Aujourd'hui, l'un ne va pas sans l'autre. » •